

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Reforme-du-lycee-professionnel-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir>



école & société

Réforme du lycée professionnel : faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour toute notre économie

Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2023

- Éducation - Les lycées -

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Afin de justifier sa réforme, le gouvernement a créé un organisme de statistique : [Inserjeun](#). Ces chiffres sont souvent interprétés par le ministère dans le sens qui les arrange.

Transformer les formations pour répondre aux grandes transitions de notre économie

Pour le SE-Unsa, le lycée professionnel doit être à la pointe des formations de demain.

Le Président annonce des moyens conséquents via *France 2030* (plan d'investissement du gouvernement). Il souhaite redéfinir les cartes des formations pour fermer certaines filières et en ouvrir de nouvelles, choisies en fonction des réalités territoriales et économiques.

Pour l'heure, les régions restent les décideurs des cartes de formation. Mais toutes n'ont pas la même vision que celle du président. Cependant, l'État financera 70% des nouveaux plateaux techniques, les 30% restants étant à la charge des régions. Malgré l'annonce de la validation des nouvelles cartes de formation par les sous-préfets, la question reste bien de savoir qui aura la main sur cette redéfinition.

Le SE-Unsa souhaite que les modifications des cartes de formations partent de l'établissement avant d'être discutées avec les régions. Le SE-Unsa souhaite aussi qu'une vraie politique de reconversion soit mise en place avec des moyens en formation (congés de formation etc...).

Le discours du ministre N'Diaye sur la suppression de filières et la reconversion des PLP montre sa méconnaissance du lycée professionnel.

Pour le SE-Unsa, c'est une source d'inquiétudes quant à la capacité du ministère à mener à bien cet aspect-là de la réforme.

[>> Voir notre communiqué de presse](#)

Créer des formations courtes et complémentaires après diplôme

Les élèves étant de plus en plus jeunes, le SE-Unsa a milité pour la création [d'une année supplémentaire de formation post-bac](#). Le projet du SE-Unsa est bien éloigné de la vision présidentielle. Cette année supplémentaire se fera donc sans moyen supplémentaire. C'est surtout une astuce pour davantage développer l'apprentissage au lycée professionnel. Le gouvernement espère ainsi améliorer l'insertion professionnelle.

Cette année devrait remplacer les mentions complémentaires et ne concerneront pas les poursuites d'études supérieures comme le SE-Unsa le réclamait.

Créer un bureau dédié à la relation aux entreprises dans chaque lycée

Le SN2D-Unsa, syndicat des DDFPT de l'Unsa, a défendu la création d'*un bureau des stages* dans chaque lycée pour aider les élèves dans la recherche d'entreprises pour effectuer leurs périodes de formation quand ils n'ont pas de réseau.

Pour le Président il s'agira de *bureaux des entreprises* et pas de *bureau des stages*.

Reste à savoir quel sera le rôle de cette structure interne. S'il s'agit d'améliorer les relations entre le lycée

professionnel et les entreprises, n'oublions pas qu'elles existent déjà et dans bon nombre de nos établissements à travers des [comités locaux école entreprises](#).